

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2025

La séance s'ouvre à 17h35 par les remerciements du Proviseur à l'assemblée.

En introduction, une information importante a été communiquée, par le Proviseur, concernant le budget et les tarifs. Ces derniers ne peuvent pas être présentés à ce CE car l'AEFE tient, le 27/11, un CA qui aura des impacts sur ces sujets. Il a donc été décidé d'organiser une réunion extraordinaire du CE le jeudi 11 décembre à 17h30, afin d'approfondir ce point, selon des directives qui seront annoncées par l'AEFE.

Un rappel concernant la nouvelle loi russe sur les personnels de droit local : le lycée devrait être préservé, mais restera vigilant à toutes évolutions. Monsieur le Conseiller culturel confirme ces éléments.

Enfin, des élections sont à venir les 9 et 10 décembre prochain au sein de la ZECO et de son Institut Régional de Formation (IFR), pour renouveler son Conseil des Affaires Administratives et Financières (CAAF). Les représentants élus des parents et des personnels seront appelés à voter via l'application ATENA.

1/ Fonctionnement du Conseil d'Etablissement.

- Secrétaires de séance : Mme Charbonnel et M. Denimal
- Vote d'approbation du dernier PV du 25 juin 2025, **unanimité : 17/17**
- Vote du Règlement Intérieur (RI) du CE, **unanimité : 17/17** (*voir annexe 1*).
- Vérifications et ajustements du tableau des représentants aux Instances pour l'année 2025/2026 (*voir tableau joint, annexe 2*).

2/ Fonctionnement pédagogique et éducatif

Bilan de la rentrée :

Les effectifs (*voir tableau, annexe 3*) du lycée sont en légère hausse. A ce jour, on compte 658 élèves pour l'ensemble de l'établissement. Ce chiffre est très proche des projections faites en juin 2025 (660). Cela est encourageant. A une échelle plus fine nous avons toutefois une alerte : sur 3 ans, on note une diminution des effectifs du primaire, surtout au niveau de la maternelle, qui serait de l'ordre de 25%. Cette perte d'élèves n'est pas totalement compensée par l'arrivée tardive des élèves dans les niveaux CP et CE1.

Point sur les évaluations nationales de rentrée.

- Primaire

Tableau qui résume les données :

Niveaux	Résultats en Français	Résultats en Mathématiques
CP	72 %	77 %
CE1	65 %	82 %
CE2	70 %	81 %
CM1	73 %	81 %
CM2	74 %	75 %

On considère le palier atteint lorsque le résultat est égal ou supérieur à 75%. Si ce palier n'est pas atteint, il est mis en œuvre différents dispositifs : FLSCO (Français Langue de Scolarisation), soutien en Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)... L'essentiel étant la réflexion des équipes pour mieux encadrer les élèves qui présentent des difficultés.

- Secondaire

Les résultats des évaluations de 6^{ème} :

En français, les résultats sont en moyenne de 70 % pour la compréhension et l'expression orale et la compréhension d'un texte.

En revanche, lorsqu'il s'agit de la mobilisation des compétences et de la compréhension du fonctionnement de la langue, les taux de réussite sont de l'ordre de 50 %. L'acquisition de la maîtrise de la langue française reste une priorité telle que promue par le dispositif du FLSCO.

En mathématiques, les résultats sont de l'ordre de 70 %.

Ces résultats peuvent facilement s'expliquer par un niveau de langue, une imprécision de la langue qui ne permet pas aux élèves de rentrer dans la compréhension fine, aussi bien en français, mais aussi en mathématiques, notamment sur les problèmes. Si les enfants ne comprennent pas les énoncés des problèmes, ils ne peuvent pas réaliser la démarche mathématique attendue derrière.

Des réunions individuelles ont été organisées avec les parents pour l'explication et la remise des résultats, au secondaire comme au primaire.

Point sur le suivi des cohortes (tableau en annexe 4)

En regardant les chiffres, on s'aperçoit que la grande majorité des bacheliers poursuivent leurs études plutôt en France, que ce soit pour la session 2024 et encore plus pour la session 2025. Le suivi est assuré par le secrétariat élèves qui pilote ce dossier.

La vie scolaire, de son côté, essaie de garder le lien avec les anciens bacheliers de manière personnalisée. Elle essaie de les impliquer dans différents projets tout au long de l'année, de manière à garder le contact (groupe WhatsApp avec 180 inscrits) et permettre aux futurs bacheliers d'avoir des retours sur ce qui les attend après.

Projets portés par le CVL et la Maison Des Lycéens (MDL).

Le CVL s'implique dans plusieurs projets, notamment :

- Un projet sur le climat scolaire avec la diffusion d'un questionnaire à destination de l'ensemble des élèves et des familles du secondaire
- La réalisation d'un journal du lycée en 3, 4 ou 5 langues. Ce trimestriel, parlera de la vie interne de l'établissement

- La réédition du tutorat entre les niveaux. Les secondes pour tutorer les troisièmes et la préparation au DNB. Les premières pour tutorer les secondes, notamment dans leur choix de spécialités. Les Terminales pour tutorer les premières et notamment les épreuves anticipées du bac de français
- Un projet qui concerne la réalisation d'une fresque dans la cour de récréation (art plastique)
- Proposition de cours du code de la route pour les lycéens
- Un projet sur le thème "des femmes dans les sciences" avec la présentation de l'exposition XXelles
- Des ateliers sur la gestion du stress avec l'aide d'une psychologue. En parallèle, un projet qui a trait au dispositif PHARE, qui lutte contre le harcèlement scolaire

Annnonce de la création d'un Conseil de Vie Collégienne (CVC) avec ses projets dédiés.

La MDL, de son côté, compte à présent 26 élèves de la 3^{ème} à la Terminale.

Ces derniers participent aux côtés de différents partenaires, à des actions sociales et humanitaires pour lesquels ils ont été formés par des professionnels.

- Des visites et des animations dans un service oncologique d'un hôpital pour enfants ;
- Des collectes de vêtements, de jouets... pour le SAMU social.

D'autres actions plus « récréatives » existent aussi, comme :

- La vente conviviale et occasionnelle de viennoiseries ;
- La proposition de la nouvelle gamme de vêtements 2025/2026 pour la visibilité du LFM et le développement du sentiment d'appartenance ;
- Le réaménagement/rénovation du foyer avec un souci de réemploi de mobiliers de l'établissement.

Points sur les échéances pédagogiques à venir.

- Un questionnaire sera adressé bientôt concernant le harcèlement scolaire.
- Les conseils de classe restent trimestriels pour l'ensemble des niveaux, excepté les classes de seconde et de première, qui passent en semestres pour un meilleur équilibre du calendrier annuel et pour donner du temps aux élèves et aux professeurs pour construire une moyenne fiable.
- Les 11 et 12 décembre, entretiens personnels et aide à l'orientation, avec M. Pelletier, conseiller d'orientation de l'AEFE.
- Le forum des métiers ouvert aux élèves de la 3^{ème} à la Terminale est prévu le samedi 17 janvier 2026.
- Les stages des élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} auront lieu fin juin, début juillet, avec l'obligation de faire un rapport de stage qui sera soutenu face à un jury.

3/ Fonctionnement administratif et financier.

Quatre voyages scolaires sont présentés :

- Maroc, à Rabat, du 25 au 29 mars 2026, 12 élèves, de première et terminale. Le coût de ce voyage est de 1500 euros par élève. Objectif : participer au modèle des Nations Unies.
- Russie, à Oulianovsk : partenariat avec l'Alliance Française et une école privée « DAR ». Les 3^{èmes} et les 1^{ères} de la SIR participeront. Au total 18 élèves. Du 14 au 17 avril pour un coût de 230 euros par élève. Objectif : connaître la Russie et sa culture tout en promouvant la langue française.

- Maroc, à Casablanca : finale UNSS de volleyball, du 20 au 24 avril, 6 filles et 6 garçons, 1000 euros par élève.
- Voyage pour les Jeux internationaux de la jeunesse, en Égypte, au Caire, du 17 au 24 mai 2026. Ce projet concerne des élèves de 15 à 17 ans, de seconde et de première, 3 filles et 3 garçons. 1400 euros par élève.

Ces 4 voyages sont approuvés, à l'unanimité, par le CE et notamment la participation financière des familles.

Question : des classes découvertes peuvent-elles s'organiser pour mai/juin 2026 ?

Non, pas pour cette année scolaire. Privilégier la recherche de nouveaux sites pour 2026/2027.

Avis sur le calendrier 2026/2027 : (voir document joint, annexe 5)

Trois propositions sont faites pour réduire les vacances de deux jours :

1. Réduction de 2 jours sur les congés d'automne
2. Départ le 22/12 pour les congés de fin d'année
3. Finir le 6 juillet 2027

La proposition 3 a été retenue et le calendrier a été approuvé. Il reste à attendre la validation de l'IEN de la zone.

Point sur les IMP.

(voir annexe 6)

Propositions approuvées : unanimité : 17/17
--

Point sur le budget rectificatif n°2.

(voir annexe 7)

Le DAF a distribué le tableau récapitulatif du BR2 aux membres du CE. Il s'agit d'un transfert de crédit de la ligne budgétaire « Personnels » vers celle du « Fonctionnement ». En effet, à la suite du départ de certains PDL, leur service a été externalisé.

Adopté, unanimité : 16/16 (un votant a quitté la salle).

Politique salariale

À la suite de la négociation lors de la commission du dialogue social, une augmentation de 10% des salaires des personnels sera proposée à l'AEFE et qui devra valider. La politique de l'établissement est d'augmenter annuellement les personnels de droit local en fonction de l'inflation en Russie.

Point sur les contrats et conventions

Un certain nombre de conventions ont été signées à cette présente rentrée :

- Avec les partenaires du périscolaire : APENG et Expert M.

- Avec la paroisse Saint-Louis des Français.
- Avec les commerçants qui assurent les différents marchés : de rentrée, de Noël, du printemps...
- Avec la délégation de l'Union Européenne en Russie pour la journée européenne des langues.

Les points de l'ordre de jour étant achevé, et le Proviseur n'ayant pas reçu de questions diverses, la séance est levée à 19h20.

Le secrétaire de séance,

Mme CHARBONNEL
Enseignant premier degré



Le secrétaire-adjoint de séance,

M. DENIMAL
Directeur Ecole primaire



Le 13 novembre 2025

Visa du président du Conseil,



Jean-Paul SCHÜTZ, Proviseur du lycée